



# Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de la Moselle

2-4, rue de la Ménandie - 57050 METZ

Tél. : 03 87 32 55 21

Email : [contact@umih-moselle.fr](mailto:contact@umih-moselle.fr)

## Adhésion 2022

**N° ADHERENT :**

Metz, le

<b>COTISATION SYNDICALE</b> (A)	Les montants de la cotisation syndicale et du type d'établissement ne s'additionnent pas
<input type="checkbox"/> COTISATION DE BASE Ville de – 1000 habitants	€
<input type="checkbox"/> COTISATION INTERMEDIAIRE Ville de – 3000 habitants	
<input type="checkbox"/> COTISATION NORMALE Ville de + 3000 habitants	
<b>TYPE D'ETABLISSEMENT</b> (A)	
CAFE ou BRASSERIE <input type="checkbox"/>	RESTAURATION RAPIDE <input type="checkbox"/>
HOTEL ou HOTEL-RESTAURANT <input type="checkbox"/>	ETABLISSEMENT DE NUIT <input type="checkbox"/>
RESTAURANT ou TRAITEUR <input type="checkbox"/>	COMPTABLE ou CONSEIL <input type="checkbox"/>
<b>REDUCTION - 15 %</b> (A)	
PARRAINAGE ou PARTENARIAT <input type="checkbox"/>	Joindre les bordereaux du parrain et du filleul
PE fait à l'UMIH MOSELLE <input type="checkbox"/>	Préciser la date du P.E en 2021 si nouvel adhérent
2 ETABLISSEMENTS et + <input type="checkbox"/>	Joindre tous les bordereaux dans le même envoi
<b>ASSISTANCE JURIDIQUE OBLIGATOIRE *</b> (B)	<b>+</b>
<input type="checkbox"/> ADHESION DE L'ETABLISSEMENT : 1 x 65.00 €	<b>65.00 €</b>
*sauf pour les établissements comptables et les cabinets de conseil	Obligatoire
<b>MONTANT TOTAL DE L'ADHESION ( A+ B )</b>	€

**REMARQUES :** Toutes les cotisations sont dues pour **l'ANNEE CIVILE, adhésion valable jusqu'au 31/12/2022**

### PAIEMENT :

Je règle en 1 fois la somme de ..... € par chèque bancaire à l'ordre de **UMIH MOSELLE**  
ou par virement sur le compte **BPALC - IBAN FR76 1470 7000 4132 8213 9240 708 - BIC CCBPFRPPMTZ**,  
ET en retournant le présent bordereau à l'UMIH MOSELLE par mail ou par courrier

Je règle en 3 fois la somme de .....€ par chèques bancaires à l'ordre de **UMIH MOSELLE** qui seront encaissés  
les **01/01, 01/04 et 01/07**. Je joins les 3 chèques à mon envoi.

A réception de votre paiement et de votre bordereau d'adhésion entièrement complété et signé, nous vous ferons parvenir votre carte de membre 2022, et la facture correspondante. La SACEM se connecte sur le logiciel de l'UMIH et valide ainsi les réductions des adhérents dès la mise à jour de leurs cotisations.

# Adhésion 2022

Nous vous remercions de remplir **impérativement et de façon lisible** les renseignements demandés ci-dessous :

Nom de l'établissement : .....

Nom de la société : .....

N° SIRET : .....

Code NAF : .....

Nom et Prénom du directeur :.....

Adresse complète de l'établissement.....

.....

CP : ..... VILLE : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

**Email** : .....

**Impératif**

Nombre de Salariés titulaires d'un contrat de travail en Décembre 2021 (CDI, CDD, Apprentis, Extras, ) .....

Ces coordonnées indispensables serviront à l'envoi de documents.

**L'envoi se fera strictement par mail, aucun envoi par courrier.**

J'autorise l'UMIH MOSELLE à utiliser mes données pour la diffusion des circulaires, les relations avec l'UMIH Nationale, la communication avec la SACEM et la SPRE pour la réduction de mon forfait sonorisation et me faire profiter des offres avantageuses des partenaires de ma Fédération.

Je n'autorise pas

*\*Mentions obligatoires à cocher conformément au règlement RGPD*

Date et Signature obligatoires

## Cadre réservé à l'UMIH MOSELLE

N° Facture .....

Adhésion enregistrée le : .....

Mode de Règlement : .....

Nom de la Banque : .....

Chèques N° : .....